



COMITE DEPARTEMENTAL DE VOL LIBRE DE HAUTE SAVOIE

97 A, avenue de Genève 74000 Annecy

Agrément FFVL : 03801 - Siret : 431 986 99100013

Courriel : contact@cdvl74.fr

Note de cadrage projet jeune CDVL74

OBJET : Aider les projets associatifs à destination du public jeune **(-26 ans)**.

Commanditaire : CDVL74

Association 1901, organe déconcentré de la FFVL dont le siège est à Annecy

Contexte :

En 2025, le département de Haute-Savoie compte 7 374 licenciés à la FFVL, dont 1 838 (25 %) ont moins de 27 ans, parmi lesquels on recense 922 mineurs.

On peut noter une augmentation de 15 % par rapport à 2023, mais aucun programme spécifique n'est actuellement dédié à ce public.

Objectif :

Mettre en place des programmes et des actions visant à faciliter l'accès au vol libre et/ou à accompagner les pilotes du département dans leur progression technique, théorique, stratégique et non technique.

La sécurité et la culture de l'air devront constituer les piliers de ces projets, afin de pérenniser ou faire évoluer la pratique du parapente.

Éléments nécessaires pour solliciter l'aide du CDVL74:

Le dossier devra présenter outre la **cohérence générale du projet**, les éléments suivants :

- L'analyse des besoins locaux,
- Les objectifs visés,
- L'organisation humaine et logistique du projet,
- Le budget intégrant l'aide demandée au CDVL74.

Ces éléments constitueront les critères d'appréciation pour le comité.

Cette aide vise à soutenir la création **de nouvelles propositions ou d'un parcours de formation à destination des jeunes Hauts-Savoyards**. Elle devra donc être menée **dans un cadre associatif**, en lien avec un ou plusieurs clubs du 74. En conséquence, elle ne s'adresse pas directement aux écoles.

Le projet devra mettre en avant une adaptation pédagogique et humaine au public visé et devra aboutir à l'obtention ou à la préparation d'un brevet fédéral. Sa mise en œuvre et son suivi devront être vérifiables, et **un document de bilan sera demandé en fin d'année** afin qu'il soit présenté en assemblée générale.

Sur le plan financier, un engagement du club, de ses participants ainsi que des co-financeurs, sera attendu afin d'envisager une **pérennité du projet**.

Organisation et modalités de fonctionnement :

La fiche projet est à renvoyer au CDVL74 par mail à formation@cdvl74.fr au plus tard le 30 avril 2026

L'aide du CDVL74 sera attribuée en fonction du nombre de demandes et du budget voté lors de l'AG du 30 janvier 2026.

L'équipe de la commission formation se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la construction de ce projet.

Présentation synthétique du projet

A ENVOYER AVANT LE 30 AVRIL 2026 à : formation@cdvl74.fr

Des documents peuvent être joints à la fiche

| |
|--|
| TITRE du projet : |
| PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET : (max 1 page) |
| Besoin local : |
| Projet pédagogique : |
| Objectifs : |
| Club(s) partenaire(s) |
| Organisation : |
| Modalités de suivi et d'évaluation : |
| Budget de l'action <i>A présenter en annexe sur un tableur.</i> |
| Remarques |